

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Cahors
CENEVIÈRES - Commune

Procès verbal

Le mardi 20 mai 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 mai 2025, s'est réunie sous la présidence de Gérard DEGLETAGNE.

Secrétaire de la séance : Pascal GROUWET

Présents : Gérard DEGLETAGNE, Pascal GROUWET, Henri FAURE, Zoé FAU, Harrison JOLLY, Dorothée POIRIER, Jean Pierre MOLES, Marie Hélène FLAUJAC

Représentés : Françoise LE GALLIC représentée par Gérard DEGLETAGNE, Caroline RIVIERE représentée par Pascal GROUWET

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Adoption du dernier procès verbal

Délibérations :

Demande de subvention au titre de la DETR
Marché point d'eau aménagement du bourg
Marché écran salle du conseil

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Marché point d'eau aménagement du bourg (N° DE_2025_34)

Monsieur le Maire propose l'achat d'une vasque /auge pour le point d'eau potable situé sur la place.

Une auge en pierre a été repérée au magasin de matériaux de réemploi Dorigine à Limogne pour le prix TTC de 30€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer ce marché.

Délibération : adoptée

marché écran salle du conseil (N° DE_2025_33)

Pascal Grouwet, premier adjoint propose au conseil municipal de remplacer le vidéoprojecteur de la salle du conseil, devenu obsolète par un écran TV de grande dimension.

Un devis a été demandé à Lot Conseil services pour un montant de 1110€ HT soit 1332€ TTC comprenant l'écran, le support mobile, un câble HDMI et l'installation.

Le conseil municipal approuve ce devis et autorise le maire à passer ce marché

Délibération : adoptée

demande de subventions de l'état pour le projet d'aménagement du bourg (N° DE_2025_35)

Le conseil municipal a validé lors de sa réunion du jeudi 28 mars la mise en place d'un aménagement urbain destiné aux touristes, randonneurs et futurs emprunteurs de la voie verte.

En effet, les abords de la mairie (à 50m de la voie verte) sont un lieu où nombre de touristes, soit, démarrent leurs randonnées (dont celle « du rocher de Cornus au trou madame », référencée dans plusieurs applications et reconnue par le département), soit faire une pause pique-nique, récréative (il y a déjà une aire de jeux pour enfants) ou de ravitaillement (eau potable et accès au commerce multiservices du village). Un aménagement apparaît nécessaire pour faciliter le parcours touristique et offrir une meilleure lisibilité des services regroupés sur cet espace.

Le détail de cette opération est le suivant :

- Installation de toilettes sèches autonome en éclairage
- Aménagement du point d'eau potable avec ombrage
- Tables de pique-nique
- Support de vélos
- Signalétique

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement du bourg, dont le coût prévisionnel est estimé à 26769.67 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics		
État (DETR-DSIL-FV)	5354	20
Région	8030	30
Département	5354	20
...		
Auto-financement		
Fonds propres	8014.67	30
Emprunt		
Total HT	26752.67	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : février 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 26752.67€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

S'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le montant de subventions sollicité et le montant qui pourrait être attribué, à condition que ce montant ne soit pas supérieur à 14000€ HT.

Autorise le maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Modification du scrutin communal

Modification approuvée qui sera appliquée avant les prochaines élections. Le vote sera pour une liste.

Une liste sera de minimum 9 noms et maximum 13 noms dont 2 suppléants. (Pour notre tranche)

Parité obligatoire ainsi que pour les adjoints, interdiction de rayer des noms.

Conseil communautaire du 15 mai

Lors du conseil précédent 3 personnes avaient voté contre la hausse des taxes et 2 abstentions.

Le Maire a remercié Nelly Ginestet pour l'usage du véhicule de la CCPLL pour l'école de Tour de Faure.

Concernant les subventions, Scène Vie Air n'a pas obtenu la subvention de 400 euros pour un budget global de 950 euros de dépenses subventionnables, sous la barre fatidique des 1000€ nécessaires. Lorsque Scène Vie Air a demandé la subvention les toilettes sèches étaient gratuites, mais entre temps, elles sont devenues payantes à 100 euros.

24000 euros sont donnés à 14 associations de la CCPLL et 29400 euros à une association pour 88 bénéficiaires dont des adultes (école de musique).

Le maire a souligné positivement l'aide de la CCPLL dans le dossier d'extension du camping.

Pour le béton lavé de la salle, la dépense est programmée.

Toilettes sèches

Marie Hélène Flaujac propose de fabriquer des toilettes sèches à mettre à demeure à la salle culturelle. Le prix serait partagé entre les associations.

Panneaux photovoltaïques épicerie

Plusieurs devis ont été demandés à des entreprises ayant le label Quali PV et quali PV bat, imposés par l'UDAP.

Les deux devis reçus se situent entre 13600€ et 14900€.

A ces devis se rajouterait la rallonge du auvent avec toiture métallique par un charpentier.

Protection incendie

Au mas de Labat, Henri Faure est d'accord pour une citerne sur sa parcelle, qu'il cédera gratuitement à la commune.

Des réunions sont à organiser dans les hameaux pour trouver des solutions pour les autres projets.

Recours PLUI

Deux recours sans avocat ont été déposés à Cénevières pour le PLUI. Les deux recours ont été rejetés par la commission urbanisme.

Projet mur

Le PNRCQ a contacté la commune pour candidater à un projet de mur en pierre contemporain. RDV le 2 juin pour voir le projet.

Place de parking rue des tremblants

Bernard Vandeuven demande l'aménagement d'une place de parking au-dessus de leur gîte.

Gîte de France : appel à projet

Sauvegarde du patrimoine rural à hauteur de 2500€ = les pierres vivantes pourraient être intéressées ?

Porte-vélo pour aménagement du bourg

Les 4 porte-vélos sont arrivés

1 devant la mairie

1 devant l'épicerie

2 devant la cabane

Journée citoyenne

Samedi la journée citoyenne est organisée.

Tour de table

Henri Faure : Néant

Harrison Jolly : Face au Paradou, il pourrait être envisageable de faire des marches qui descendent de la voie verte aux terrains de pétanque.

Marie Hélène Flaujac : Néant

Jean-Pierre Moles : Néant

Zoé Fau : Néant

Dorothée Poirier : il faut démonter et ramener les grilles à la CCPLL pour le 25 mai

Pascal Grouwet : Néant

Gérard Degletagne : Néant

Fin de séance 22h30

Gérard DEGLETAGNE
Président de séance

Pascal GROUWET
Secrétaire de séance